

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR L'ETAT DES LIEUX  
DE L'ACCES DES FEMMES A LA PROPRIETE FONCIERE DANS LES REGIONS DE L'OUEST  
ET DU CENTRE DU CAMEROUN**

**TERMES DE REFERENCE**

**I- CONTEXTE DE L'ETUDE**

Dans le cadre de son initiative « **LE SUD AUX RÊNES DU LEADERSHIP** », un **Fonds de subvention en appui à l'activisme pour la défense des droits humains de la femme dans les pays du sud**, le **FONDS AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FEMME (AWFD)** a sélectionné l'Association **HORIZONS FEMMES**, dans la perspective de la mise en œuvre du projet « **Mobilisation communautaire et plaidoyer pour la sauvegarde des droits fonciers des femmes et veuves dans les Régions de l'Ouest et du Centre du Cameroun** »

Le projet « **Mobilisation communautaire et plaidoyer pour la sauvegarde des droits fonciers des femmes et veuves dans les Régions de l'Ouest et du Centre du Cameroun** » vise à favoriser la jouissance des droits économiques par les femmes au Cameroun par l'amélioration du niveau d'accès à la terre des femmes et veuves des Régions de l'Ouest et du Centre du Cameroun. Il poursuit quatre objectifs spécifiques à savoir (1) Renforcer les connaissances des femmes et des veuves en matière de droits de la femme en général et des droits fonciers en particulier, (2) Contribuer à travers le plaidoyer, à la réduction des expulsions forcées des cibles de leurs terres, (3) Favoriser la mise en place d'une dynamique de rétrocession des terres abusivement confisquées, (4), Amplifier les voix des femmes et des veuves afin de leur permettre de revendiquer leurs droits à la terre.

Afin de doter le projet d'une base de données permettant d'affiner les connaissances dans cette problématique et de formuler plus clairement les indicateurs du suivi-évaluation, il est prévu une collecte des données sur l'état des lieux de l'accès des femmes à la propriété foncière dans le Centre et l'Ouest du Cameroun.

Cette étude permettra également de disposer de données comparatives de référence, aussi bien relatives aux connaissances, qu'aux attitudes et pratiques pouvant orienter les actions de plaidoyer, de planification et servir de baromètre pour mesurer les résultats et les progrès enregistrés dans le cadre du projet.

## **II- OBJECTIFS DE L'ETUDE**

La présente étude est conçue comme un moyen de collecter des données sur la situation de référence des violations des droits fonciers des femmes dans les régions du Centre et de l'Ouest du Cameroun afin d'orienter les actions à mener, et de formuler plus exhaustivement les indicateurs du suivi évaluation. De manière opérationnelle, il s'agit d'actualiser et de compléter les données collectées dans les études antérieures. Le choix de ces régions repose sur leurs spécificités. La région de l'Ouest du fait de sa structure sociale féodale très rigide et structurée marquée par une étroitesse de l'espace vital, sujet à des conflits fonciers liés aux activités productrices dont la population est à 95% agro pastorale et où les femmes dominant le secteur agricole à 87%. La région du Centre (forestière) du fait de son mode d'organisation polyarchique plus libéral où les femmes ont vocation successorale y compris dans le foncier et peuvent en faire objet de commerce. Soit à priori, des structurations socio-traditionnelles contrastées, dont il conviendra d'en mesurer les incidences au plan du droit foncier de la femme ; et donc de présager les formes d'actions qu'il conviendra de mettre en place pour mieux valoriser l'accès et la jouissance de ses droits fonciers par la femme.

A titre de proposition, l'étude sera structurée autour de deux objectifs principaux à savoir :

- L'Elaboration de la situation de référence du projet afin de faire ressortir les données pouvant faciliter les projections de changements et orienter la synergie des acteurs d'exécution ;
- La Définition du système de suivi-évaluation du projet qui constituera un cadre pour le suivi des indicateurs, des effets et impacts et documentera la situation de référence desdits indicateurs tout en définissant la stratégie de plaidoyer et de communication du programme.

Plus spécifiquement l'étude vise :

### **Concernant l'élaboration de la situation de référence du projet :**

Collecter et analyser les données permettant de renseigner les indicateurs définis afin d'obtenir leur niveau de référence au démarrage du projet. Actualiser et compléter les données collectées dans les études antérieures (MINDCAF(2014), ECAM III). Pour ce faire les données suivantes seront collectées dans chaque site, puis mesurées et analysées pour l'ensemble de la zone d'intervention :

- Les données sur le cadre juridique et les mesures favorables à la prise en compte des spécificités des femmes et des veuves dans l'acquisition de la propriété foncière chez les femmes cibles du projet ;
- Les données sur l'inscription des femmes et veuves sur les registres fonciers dans les sites du projet ;

Il conviendra en outre de :

- Déterminer les éléments qualitatifs et quantitatifs (perceptions, connaissances, attitudes, pratiques) de la faible culture juridique des femmes et veuves dans les sites du projet concernant les droits fonciers, patrimoniaux et successoraux ;

- Déterminer les éléments qualitatifs et quantitatifs de la faible participation des femmes et veuves aux indicateurs socio-économiques dans les sites du projet ;
- Déterminer l’ampleur, puis l’impact des exclusions arbitraires des terres sur la participation des femmes et veuves à l’amélioration du tissu économique local et national ;
- Proposer des éléments pertinents pour une correction de la situation ;
- Les données sur les différentes forces et faiblesses des stratégies antérieurement mises en œuvre pour promouvoir les droits successoraux des femmes ;
- La cartographie du mouvement associatif local et des OSC compétentes sur les questions de genre et promotion des droits patrimoniaux fonciers et domaniaux des femmes ;
- Orienter la stratégie de communication en lien avec les activités futures en tenant compte des spécificités sociales, culturelles et linguistiques de chaque zone d’intervention.

#### **Concernant la définition du système de suivi-évaluation du projet :**

- L’étude sera complétée par deux collectes de données portant évaluation à mi-parcours et finale ;
- Pour chaque indicateur retenu, l’étude entendra développer un plan de suivi et de collecte des données. En substance, il s’agira de proposer les documents-types de collecte (formulaires), puis de définir les fréquences de collecte, le niveau de collecte, leur source, les responsables de la collecte et les modalités de vérification de celle-ci. A partir des résultats de la situation de référence, les acteurs fixeront les cibles à atteindre en fin de projet ;
- L’étude s’occupera aussi d’élaborer les méthodes de collecte et de traitement des données.

### **III- PROFIL DU CONSULTANT-E (QUALIFICATIONS REQUISES)**

Le consultant sera un(e) expert(e) national(e) disposant d’une expérience solide en matière de droits fonciers et domaniaux. Il ou elle devra répondre aux qualifications et expériences suivantes :

- Diplôme d’études universitaires supérieures en droit, sciences sociales, politiques ou économiques, ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience significative en conception et mise en œuvre d’études et collecte de données en matière de violations des droits fonciers des femmes ;
- Expertise technique dans les domaines des droits fonciers, successoraux domaniaux ;
- Aptitudes et expérience en matière de recherche en sciences sociales et en matière d’études en droit
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, d’excellentes aptitudes de communication et savoir organiser et animer des séances multi-acteurs ;

- Avoir d'excellentes aptitudes d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maitriser les logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint).

#### **IV- APPROCHE ET METHODOLOGIE**

Le ou la consultant-e/Cabinet doit proposer une démarche qui combine les approches quantitative et qualitative les plus appropriées dans le cadre de cette étude. Il démontrera la valeur ajoutée spécifique qu'il ou elle projette d'apporter. Il fera ses observations assorties de propositions ou suggestions sur les présentes TDR,

Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments suivants:

- Une revue documentaire;
- Une ébauche de l'élaboration d'outils de collecte d'informations ;
- Un échantillon représentatif de chaque catégorie d'acteurs pour l'analyse des données ;
- Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données primaires auprès des cibles);
- Les outils pour le traitement et l'analyse des données.

#### **V- DUREE ET SITES**

L'étude sera menée sur une durée maximale de 30 jours, comprenant le travail préparatoire, la collecte des données de terrain, le traitement et l'analyse des données, et la rédaction d'une première version du rapport et sa soumission à l'Association **HORIZONS FEMMES**. Ensuite, l'Association **HORIZONS FEMMES** formulera des recommandations à prendre en compte dans la version finale du rapport d'étude.

L'étude se déroulera dans les deux (2) régions sites du projet (le Centre et l'Ouest Cameroun), qui comprennent dix (10) départements à savoir : le Nyong-et-So'o, la Lékié, le Mbam-et-Kim et le Mbam-et-Inoubou pour la région du Centre. Puis la Mifi, la Menoua, le Ndé, le Noun, le Haut-Nkam et les Bamboutos, pour la région de l'Ouest.

Le consultant proposera un plan d'échantillonnage précis, validé par l'association.

#### **VI- LES LIVRABLES**

A la fin de sa mission, le ou la consultant-e/Cabinet devra soumettre :

- Le rapport de l'étude en trois exemplaires dont un original en version papier, en plus d'une copie électronique (CD ou clé USB) ;
- La base de données sur le/les logiciels d'analyse utilisés

- Les outils de collecte consolidés ;
- La grille de la revue documentaire ;
- Les comptes rendus des missions de collecte ;
- Les premières synthèses et le plan du rapport proposé ;
- Un résumé synthétique du rapport de l'étude.

## VII- LA PRESENTATION DE L'OFFRE

Le dossier réponse devra comporter :

1- Une **offre technique** comprenant :

- Un exposé de la compréhension des enjeux de l'étude et des termes de référence : développement d'une problématique et formulation de questions auxquelles l'offre propose de répondre ;
- La méthodologie à mettre en œuvre et le draft des outils proposés ;
- Un chronogramme prévisionnel détaillé pour la réalisation de chacune des phases de l'étude.

2- Une **offre financière** comprenant :

- Le budget détaillé de la consultance (intégrant l'ensemble des coûts liés à la consultance) ;
- Le(s) CV du (des) consultant(s) accompagné(s) de la liste des études et des références de leurs précédentes missions et expériences.

## VIII- CRITERES DE SELECTION

Les critères d'évaluation selon le barème suivant seront utilisés pour le choix de le ou la consultant(e)/Cabinet.

| <b>Critères</b>   | <b>Echelle de notation</b> |
|---|----------------------------|
| Expérience dans le domaine de la réalisation d'études                     | 10                         |
| Degré de compréhension de la prestation demandée                          | 10                         |
| Pertinence de la méthodologie proposée                                    | 20                         |
| Connaissances des régimes fonciers, successoraux et des cibles du projet  | 10                         |
| Connaissances du contexte local   | 10                         |
| Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (programme de travail) | 10                         |
| Budget  | 30                         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>100</b>                 |

## IX- NATURE DU CONTRAT

Le ou la consultant(e)/Cabinet retenu sera lié à l'Association **HORIZONS FEMMES** dans le cadre de cette activité par un contrat de prestation de services, dont les termes seront spécifiés avant le début de la consultation.

## X- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué de :

- Une lettre de soumission adressée à Mme la Présidente Exécutive de l'Association **HORIZONS FEMMES** ;
- Une carte de contribuable ;
- Une proposition technique assortie d'une proposition financière ;
- Les références du soumissionnaire pour des travaux similaires déjà réalisés ;
- Le CV du ou des consultants ;
- Toute autre pièce jugée nécessaire à l'appréciation du dossier de candidature du soumissionnaire.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés en version physique au siège de l'Association **HORIZONS FEMMES**, sis à Mini Ferme Melen et dans les antennes du Littoral et de l'Ouest. Ils peuvent également être expédiés par voie électronique à l'adresse suivante : [Horizons\\_femmes@yahoo.fr](mailto:Horizons_femmes@yahoo.fr)

Le délai de réception des offres est fixé au mercredi 29 Aout 2018 avant 17h.

La résidente

Denise NGATCHOU

